

**Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 13/03/2013**

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
MERCREDI 13 MARS 2013 A 18 h 00  
A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLEYS**

Sous la présidence de Monsieur Claude LAROCHE, Maire.

Etaient Présents : LAROCHE Claude, SANSEIGNE Christian, AUFRERE Sébastien, AUFRERE Stéphane, COLLON Xavier, DELAITRE Oliver, GAUTHERON Cyril, LAROCHE Nicolas, NICOLLE Charly, VENON Jérémy,

Etaient Absents : BONNET Romain,

Secrétaire de Séance : COLLOBERT Maryse (secrétaire remplaçante)

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR :**

- Remboursement du solde « sinistre choc de véhicule sur lampadaire »
- Budget « prévisions travaux 2013 »
- Tarif eau et assainissement
- Demandes de subventions
- Questions diverses

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire ouvre la séance, vérifie que le quorum est atteint. Il demande s'il y a des observations sur la précédente séance, sans observation le compte rendu est soumis à la signature des élus.

**1 – DELIBERATION N° 1/13/03/2013 : Remboursement Groupama sinistre choc véhicule**

**Visée par la préfecture le :**

Le maire présente à l'assemblée le chèque de la compagnie d'assurances GROUPAMA d'un montant de **269.55 €** en remboursement du solde concernant le sinistre causé par le choc d'un véhicule sur le mobilier urbain.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal **ACCEPTE** le remboursement de la Compagnie d'assurance Groupama.

**2 – Budget « prévisions travaux 2013 »**

Le maire soulève à nouveau le projet d'aménagement rue de la « Fontaine » et aimerait que celui-ci puisse aboutir. Une nouvelle réunion avec les propriétaires sera prévue le vendredi 22 Mars prochain afin de connaître leur position par rapport à la proposition de travaux d'aménagement qui leur avait été faite en 2012 et sur laquelle ils ne se sont toujours pas prononcés.

**3 – Tarif eau et assainissement**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du résultat de clôture positif du budget « eau » 2012 (avec les reports d'excédents) mais négatif sur l'exercice annuel et précise qu'il faudrait procéder au changement de la bache de la lagune.

Il soumet une éventuelle augmentation du tarif de l'eau afin de ne creuser encore plus le déficit annuel.

Le conseil municipal décide de reporter l'échéance d'une augmentation des tarifs et décide de garder la bache en l'état.

**4 – DELIBERATION N° 2/13/03/2013 : Demandes de subventions**

**Visée par la préfecture le :**

Cinq associations ont sollicité la commune pour le versement d'une subvention :

- *L'association France Alzheimer 89*
- *Les PEP 89*
- *CFA La Noue Bourgogne*
- *AS Chablis Rugby*
- *L'Ecole maternelle de Chablis*

Le conseil **REFUSE** de verser une subvention à *L'association France Alzheimer 89, CFA La Noue Bourgogne et aux PEP 89.*

## Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 13/03/2013

Mais **ACCEPTE** de verser une subvention à :

- *AS Chablis Rugby (un bon nombre d'enfants de la commune sont inscrits au club de Chablis) pour la somme de 100 €*
- *A l'école maternelle Tacussel (8 élèves habitants la commune participeront aux sorties scolaires de fin d'année) pour la somme de 20 € par enfant soit 160 €*

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

### 5 – Questions diverses

Monsieur le Maire procède à la lecture du courrier reçu de Monsieur le Sous-Préfet, Jérôme CHAPPA, suite à la lettre envoyée en date du 12 Février 2013 l'informant des raisons de non attribution d'une concession à Madame Madeleine Foulley dans le cimetière communal.

Monsieur le Maire fait part à Mr Charly Nicolle d'un fax reçu des « Rapides de Bourgogne » l'informant que le miroir qui est positionné en face de la rue des Ardillats est déréglé et demandent à ce qu'il soit repositionné.

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier reçu du Syndicat Intercommunal d'Energie du Tonnerrois (SIET) rappelant que les représentants des communes adhérentes à leur Syndicat ne respectent pas leur fonction de « délégués », que le quorum aux comités syndicaux n'est pas atteint ce qui oblige les autres membres présents à se déplacer une nouvelle fois ce qui entraîne des frais d'affranchissements supplémentaires et inutiles.

L'ordre du jour étant épuisé, les membres présents n'ayant plus de questions à poser, le maire lève la séance à 20 heures 00.

\*\*\*\*\*

Liste des délibérations prises :

**DELIBERATION N° 01/13/03/2013** : Remboursement Groupama sinistre choc véhicule

**DELIBERATION N° 2/13/03/2013** : Demandes de subventions

## Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 13/03/2013

Les membres présents :

<b>Nom Prénom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Visa de présence</b>	<b>Visa par procuration</b>
<b>LAROCHE Claude</b>	<b>Maire</b>		
<b>SANSEIGNE Christian</b>	<b>1<sup>er</sup> Adjoint</b>		
<b>AUFRERE Sébastien</b>	<b>2<sup>ème</sup> Adjoint</b>		
<b>NICOLLE Charly</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>COLLON Xavier</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>LAROCHE Nicolas</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>BONNET Romain</b>	<b>Conseiller Municipal</b>	<b>Absent</b>	
<b>DELAITRE Olivier</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>AUFRERE Stéphane</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>VENON Jérémy</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		
<b>GAUTHERON Cyril</b>	<b>Conseiller Municipal</b>		